



Newsletter

Province du Luxembourg

Le 3 avril 2023

Chers agricultrices, agriculteurs, partenaires,

Veillez-trouver ci-dessous quelques informations relatives aux changements législatifs ce 1er janvier 2023 et l'agenda des prochaines séances d'informations en agriculture qui se dérouleront en province de Luxembourg et en Wallonie susceptibles de vous intéresser. Bonne lecture.

Nouvelle PAC 2023-2027

De multiples fiches sont rédigées pour expliquer de manière détaillée les modalités d'application du Plan stratégique wallon pour la PAC 2023-27 :



- définitions, paiement de base, paiement redistributif et paiement jeune, soutien couplé, éco-régimes
- conditionnalité renforcée, cumuls entre les aides,
- soutien à l'agriculture biologique, mesures agro-environnementales et climatiques, paiements Natura 2000, paiement en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques, installation des jeunes agriculteurs, aides aux investissements, projets de coopération,

+ une foire aux questions (FAQ)

Ces fiches sont publiées sur le portail de l'agriculture wallonne

Simulateur des aides PAC 2023 - 2027

Anticipez l'évolution de la réglementation PAC 2023-2027 et évaluez les impacts sur votre exploitation.

Téléchargeable sur le Portail de l'agriculture Wallonne



Retour sur le Pac Tour

Le PAC tour s'est déroulé du 11 au 21 octobre sur l'ensemble du territoire wallon. Si vous souhaitez revoir le contenu de ses séances :

- [Présentation du Ministre Willy Borsus](#)
- [Vidéo de rediffusion de la séance du 21 octobre à Rossignol](#)

Dans le cadre de ce numéro Spécial PAC des Nouvelles de l'Agriculture, vous trouverez une synthèse du Plan Stratégique wallon qui a été déposé en ce début du mois d'octobre 2022 à la Commission européenne.

[Vous pouvez le télécharger ou commander une version papier.](#)

Les Nouvelles de l'Agriculture **N° 16** (2e semestre 2022). La nouvelle politique commune agricole. 2023-2027 (numérique) | EdiWall



Nouveaux coefficients de fermages pour 2023

Depuis 2016, les coefficients de fermage sont fixés annuellement par région agricole et par province, par le Ministre wallon de l'Agriculture.

Les coefficients de fermages applicables, dès le 1er janvier 2023 ainsi que la notice explicative du mode de calcul des dits-coefficients sont en ligne ici :

<https://agriculture.wallonie.be/coefficients-de-fermage>

AGENDA AVRIL 2023

4 avril à 13h30 AMBLY (Nassogne) : Conseils de printemps en culture de maïs (formation agréée phytolice)



phytolicence

CONSEILS

de printemps en culture de maïs présentés par G. Foucart, Centre Pilote Maïs, F Renard CIPF et D. Procureur Services extérieurs de la Recherche et du Développement du SPW Agriculture. Séance organisée en collaboration avec le Comice de Marche-Hotton-Nassogne.

Mardi 4 avril de 13h30 à 16h30

Salle paroissiale d'Ambly (derrière l'église)

Rue du Cimetière 1

6953 Ambly (Nassogne)

- Accueil et inscriptions pour la formation « phytolicence »
- Situation protection semences de maïs (fongicides et répulsifs).
- Reconnaître les adventices, la clé de la réussite du désherbage
- Nouveautés et schémas de désherbage pour 2023
- Rappel des zones tampons à la culture de maïs
- La chrysomèle des racines du maïs, installée Wallonie
- La lutte intégrée face aux principaux ravageurs du maïs (pucerons, taupin, pyrale, ...)
- Echange avec les participants

Module agréé pour le renouvellement de la

N'oubliez pas votre carte d'identité



phytolicence



Info : 083/ 23 16 82 (Denis Procureur)

5 avril – 10h00 à MARBAY et 13h30 TRONQUOY - Formation Taille d'arbres fruitiers

FORMATIONS

TAILLE DE FORMATION ET D'ENTRETIEN DES ARBRES FRUITIERS

CONTACT  CHRISTINE LECLERCQ

 CHRISTINE@PARCNATUREL.BE  063/60.80.82

Ateliers gratuits mais inscription indispensable en précisant l'atelier qui vous intéresse, votre commune, n° de téléphone et adresse mail

Détails pratiques et lieux de rendez-vous communiqués lors de l'inscription.

Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier vous propose de rencontrer des professionnels du verger afin d'apprendre les bons gestes de taille et d'entretien des arbres fruitiers hautes tiges.

04.03 DE 10H À 12H VERGER COMMUNAL DE HABAY

Atelier de taille des arbres fruitiers et bases de l'entretien d'un verger

18.03 DE 10H À 12H FERME DU MONCEAU À JUSERET

Atelier de taille de suivi d'arbres en espalier

05.04 À 10H MARBAY

Atelier de taille de formation en axe central

05.04 DE 13H30 À 15H30 VERGER CONSERVATOIRE DE TRONQUOY

Atelier de taille d'entretien des arbres fruitiers



Parc naturel
HAUTE SÛRE
FORÊT D'ANLIER



Ces formations sont organisées dans le cadre du projet « Agriculture en transition » financé par le programme Leader.

12 avril à Libramont – Assemblée générale de la Chambre provinciale d'Agriculture du Luxembourg – Conférence sur l'accès du bétail aux cours d'eau



**Mercredi 12 avril à 13 h30 LIBRAMONT
CLOTURE DES BERGES DES COURS D'EAU**

13h30 Assemblée générale de la chambre provinciale d'agriculture du Luxembourg :
Présentation des comptes et désignation du bureau



Où : Salle du Foot de Libramont (Av. d'Houffalize)

14h10 CONFERENCE

14h10 Présentation de la législation sur l'accès au cours d'eau par Pascal POCHET, SPW-ARNE

14h50 Aménagements possibles pour l'accès au cours d'eau – cartographie des cours d'eau par Yannick COLLIGNON, Contrat rivière Semois

15h20 Plantations le long des cours d'eau par Natagriwal

15h50 Questions-réponses - Verre de l'amitié

17 avril au 15 mai – Contrôles pulvérisateurs programmés dans différentes communes



Dans le cadre du contrôle obligatoire des pulvérisateurs, en application de l'arrêté royal du 7 avril 2017 modifiant l'arrêté royal du 13 mars 2011 et sauf imprévu, le Service d'Inspection des Pulvérisateurs (SIP) se rendra dans les communes suivantes pour un passage du cycle 9 (2020-2022) et cycle 10 (2023-2025) : Libin : 17 avril ; Namur (Gelbressée) : 18 avril ; Rochefort : 19 et 20 avril ; Aubange (avec Saint-Léger) : 21 avril ; Namur (Wierde) : 24 avril ; Rouvroy (avec Virton) : 25 avril et Vaux-sur-Sûre : 27 avril et 15 mai.

Les propriétaires de pulvérisateurs concernés recevront une convocation par la poste, trois semaines avant la date effective du contrôle. Celle-ci stipulera la date définitive, l'heure et le lieu de l'inspection. Seule la convocation fait office de document officiel.

Pour tout renseignement complémentaire, le SIP se tient à disposition des agriculteurs par téléphone ou mail : 081/87.53.12, 0475/52.29.55 ou servicepulverisateur@cra.wallonie.be

17 avril à 14h00 à COUTHUIN (Héron) – Séance d'info sur le bio dans l'HORECA



Le pôle Alimentation Durable de Biowallonie vous propose une **Visite du Domaine Vins des Cinq**, Couthuin (Province de Liège).

Programme

13H30 – Accueil

14H00 – Le bio dans l’HORECA

15H00 – Visite du domaine et dégustation

16H00 – Dégustation de produits bio wallons

Évènement gratuit (défraiement réclamé en cas d’absence non justifiée malgré inscription)

En savoir plus sur le domaine : <https://xxv.be/>

Infos et inscriptions : Hélène Castel, helene.castel@biowallonie.be

- Date : 17/04/2023 de 14:00 à 17:00
- Adresse : Rue des Theysses 8, Couthuin 4218 Héron, Belgique

Infos & inscriptions : <https://www.biowallonie.com/agenda/visite-domaine-vins-cinq/>

18 avril à 10h00 à Namur – Séance d’info sur l’agriculture biologique (formation valorisable phytolice)



Les séances d’information sont l’occasion de rencontrer Biowallonie, structure d’accompagnement du secteur bio en Wallonie, de poser vos questions techniques à nos conseillers, d’avoir les dernières **informations sur la réglementation bio, les aides et les débouchés à l’agriculture biologique.**

Un organisme de contrôle bio sera également présent pour répondre à vos questions sur les contrôles et modalités d’engagement dans la filière bio.

Au programme

- Freins et avantages à la conversion vers le bio
- Productions primaires : réglementation & quelques techniques
- Questions/Réponses
- Les aides bio
- Les filières bio et débouchés en Wallonie : baromètre du secteur bio

Cette formation vous donne droit à 1 point pour votre phytolice P1 ou P2!



Infos pratiques

- **Mardi 18 avril de 10h à 12h30**
- **Où ?** Bureaux de Biowallonie : 22, rue du séminaire, 5000 Namur (salle 1^{er} étage, au fond à gauche du couloir)
- **Pour qui ?** Les producteurs et productrices du secteur agricole voulant se former au bio
- **Gratuit !**
- **Inscription obligatoire** (deux jours ouvrables avant la date) via le [formulaire en ligne](#)
- **Infos et contact :** benedicte.henrotte@biowallonie.be 081/281 014 ou 0479/936979

24 avril -14h00 à 15h00 WEBINAIRE : Le bio dans la restauration



Le pôle Alimentation Durable de Biowallonie vous propose une **séance d'information sur le bio dans la restauration**.

La Wallonie regorge de produits bio de qualité, et **les restaurateurs wallons et bruxellois sont des ambassadeurs** pour les mettre en valeur et les faire découvrir au grand public. C'est dans ce contexte que 2 sessions d'information sur le bio sont organisées pour comprendre ce qu'est le bio, quelles sont les plus-values des produits bio, quelle est la réglementation en vigueur pour les restaurateurs.

Si vous aussi vous avez à cœur **mettre en avant les produits de notre terroir au menu** et que vous vous posez des questions sur le bio, inscrivez-vous dès à présent à notre séance d'information en ligne.

Cette séance se fera **en ligne** le 24/04/2023 de 14:00 à 15:00.

Infos et inscriptions : Hélène Castel, helene.castel@biowallonie.be

25 avril à GEMBOUX - MIDI de la Biomasse



Quelle est la situation actuelle des plateformes de production de plaquettes en Wallonie ? Quels sont les atouts de telles plateformes ? Quels sont les projets démarrés et à venir ? Approfondissons le sujet et échangeons sur cette thématique lors du **Midi de la Biomasse dédié**, organisé le 25 avril 2023 à Gembloux par Valbiom, de 11h30 à 14h.

L'année dernière, Valbiom a établi [un cadastre actualisé des plateformes](#), actuelles et futures, dédiées à la valorisation des ressources en biomasse solide locale, qui reprennent le bois-énergie issu des sous-produits de l'exploitation forestière, la gestion des espaces verts ou encore les déchets organiques ligneux collectés par une société, une commune ou une intercommunale. Cet événement est l'occasion d'en apprendre plus à ce sujet grâce aux interventions et témoignages des orateurs invités, mais également d'échanger sur les bonnes pratiques et expériences autour de ce type de projet. Rejoignez-nous !

Programme

- 11h30 Accueil lunch (fourni)
- 12h00 **Les atouts des plateformes de production de plaquettes de bois local**, Philippe Taverniers, Chargé de projet Biométhanisation et Bois-énergie, Valbiom
- 12h10 **Intervention de Frédéric Bourgois**, Administrateur délégué & Responsable technique, Coopeos
- 12h25 **Du séchage/criblage de plaquettes communales avec la chaleur issue d'une biométhanisation privée : les différentes étapes... pour une inauguration en mai 2023** ? Stephan Vis, Energie Verte, Pays des Tiges et Chavées
- 12h40 **Plus qu'un déchet, une ressource : mise en place d'une plateforme de production de biomasse énergie à partir de déchets bois**, Virginie Dieu, Gestionnaire études et R&D Service Traitement, Intradel
- 12h55 Questions-réponses
- 13h25 Echanges d'expérience
- 14h00 Fin de l'événement

Informations pratiques

- Date : 25 avril, de 11h30 à 14h
- Lieu : Chaussée de Namur 43, 5030 Gembloux (Maison de la Ruralité - la salle vous sera indiquée dans l'email de confirmation)
- Tarif : 15€ HTVA pr les non-membres – gratuit pour les membres Valbiom et administrations
- Inscription obligatoire via ce [lien](#).
- Une question ? Un empêchement ? Contactez-nous via communication@valbiom.be

3 mai 13h30 à Houyet - Démonstration de désherbage mécanique par binage en céréales



Les techniques de désherbage mécanique en céréales sont diverses et complémentaires. Plusieurs facteurs doivent être rassemblés pour sa réussite (stade des adventices, de la céréale, fenêtre météo, temps de travail ...) et ce n'est pas toujours le cas. A cet effet, la mise en place d'une culture de céréales possédant un grand interligne permet le passage d'une bineuse afin d'intervenir sur des adventices plus développées.

Infos pratiques:

Date: 3 mai (la date exacte vous sera communiquée environ 1 semaine avant

celle-ci, le maintien de la session dépendant de la météo)

Lieu: Ferme de Ferage, Ferage 1 à 5560 Houyet

Heure : de 13h30 à 16h30 (accueil dès 13h)

Inscription obligatoire via le [formulaire](#) en ligne pour pouvoir prévenir de la date exacte 7 à 10 jours avant.

Prix : gratuit

La formation comptera pour les Phytolicences P2 et P3.

Contact: Bénédicte Henrotte – benedicte.henrotte@biowallonie.be – 081/281.014

14 et 15 juin 2023 à THIONVILLE – CULTURALES 2023



LES CULTURALES SE PREPARENT A VOUS ACCUEILLIR !

Vous serez plus de 15 000 à nous rejoindre les 14 et 15 juin à Congerville-Thionville (91) dans la région Centre - Ile de France !

25ha de visite, 45 cultures mises en avant, tous les systèmes de production du conventionnel au bio, 200 experts, + de 250 exposants, + de 30 partenaires...

Ces deux journées exceptionnelles s'adressent à tous les acteurs de l'agriculture. Agriculteurs, conseillers, acteurs de la recherche, enseignants, étudiants... réservez vos journées !

Les experts techniques seront présents pour répondre à vos questions sur le **terrain** et lors de **conférences**. Vous découvrirez la plate-forme de **démonstrations**, des espaces dédiés à l'**itinéraire technique** des cultures, des **thématiques du moment** approfondies et plus de **250 exposants**.



Les actualités

Communiqué du SPF Santé publique sur un fongicide, le captane interdit d'application pendant la floraison

Le captane est un fongicide de contact et multisite important utilisé notamment en pommiers et poiriers contre la tavelure et contre le chancre.

Actuellement, les produits autorisés en Belgique comprennent des usages en plein air sur des cultures pouvant être visitées par les abeilles.

En raison de résultats d'analyses où la présence de résidus de captane dans le miel a été constatée, et surtout en raison des dépassements de la LMR dans 2,3% des échantillons, le SPF Santé Publique demande de communiquer que le Comité d'agrément des pesticides à usage agricole a décidé ce 28 mars 2023 de restreindre les usages a décidé de restreindre les usages en plein air de cette substance active à uniquement aux stades avant la floraison ou après la floraison.

Cela signifie qu'il est désormais **interdit d'appliquer du captane pendant la floraison**.

Communiqué de presse - Précisions sur la BCAE 5 Erosion



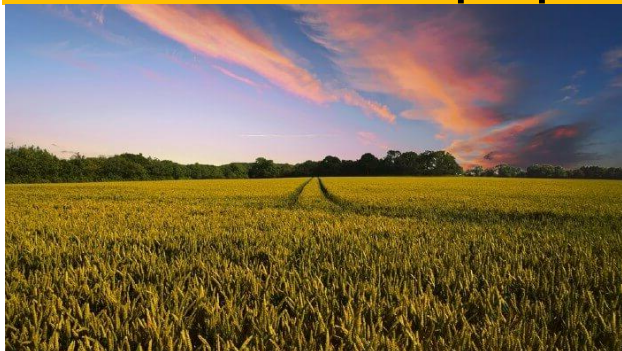
La nouvelle PAC 2023-27 apporte des changements importants et de nouvelles mesures pour la protection des sols agricoles contre l'érosion et la réduction des coulées boueuses. Suite à l'envoi à chaque agriculteur concerné d'un courrier l'informant de la classification de ses parcelles par rapport au risque érosif et donc à la BCAE 5, ce communiqué vise à répondre aux questions fréquemment posées. Notamment, la cartographie du risque d'érosion des parcelles agricoles est un outil qui permet d'identifier les parcelles agricoles les plus exposées à un risque

d'érosion hydrique en condition de sol nu.

Toutes les prairies permanentes respectent d'office les règles de conditionnalité, si elles restent en place, aucune action n'est nécessaire de la part de l'agriculteur. Une seule règle en prairie permanente : interdiction de labour en classe extrême. Deux années d'adaptation (2023 et 2024) sont prévues pour mettre en place les mesures et les ajuster si nécessaire sans risque de pénalité financière, ... Pour lire tout le communiqué : <https://agriculture.wallonie.be/.../communiquede-presse...>

Si vous constatez un problème au niveau du risque d'érosion pour une de vos parcelles ou si vous souhaitez faire part de vos éventuelles difficultés ou si vous avez une suggestion à transmettre, n'hésitez pas à envoyer un mail à carte.erosion@spw.wallonie.be en indiquant bien le numéro de la parcelle, le nom et le numéro du producteur et l'objet de votre message. Vos messages contribueront à la réflexion du Groupe de travail.

Nouveau PGDA 4 adopté par le Gouvernement wallon



Le Gouvernement wallon a adopté définitivement les modifications apportées au Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA). Cette mise à jour vise à renforcer la protection des nappes phréatiques des pollutions par les nitrates issus de

l'agriculture et à mettre fin à la procédure de contentieux ouverte à l'encontre de la Wallonie par la Commission européenne en 2014.

L'adoption définitive du Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA 4) clôture une procédure amorcée dès l'entame de la législature, en 2020, faisant suite à la mise en demeure de la Wallonie par la Commission européenne. Le PGDA étant un plan-programme, sa révision est le fruit d'un processus long de deux années comprenant plusieurs étapes, dont une consultation des parties-prenantes, une évaluation des incidences sur l'environnement et une enquête publique.

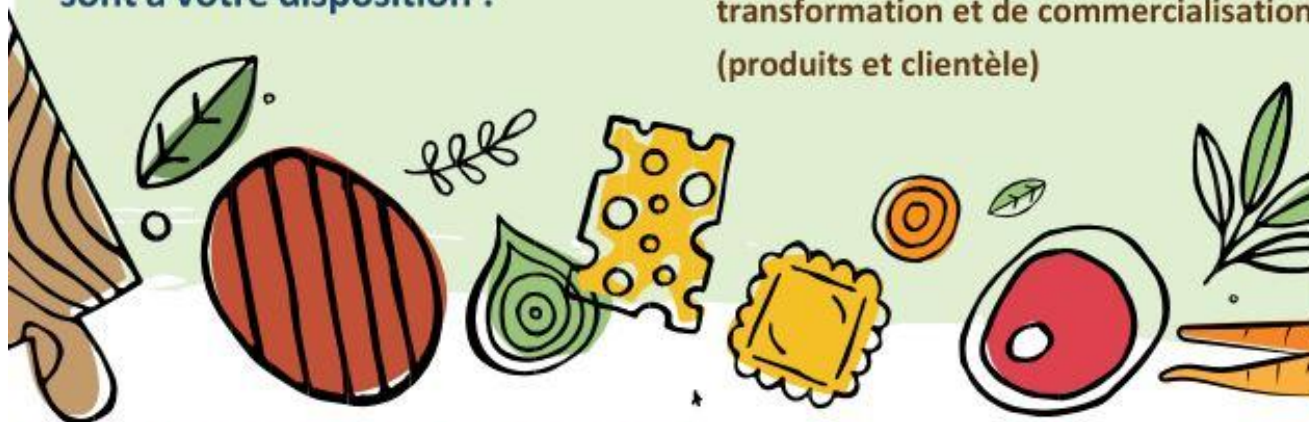
Pour répondre aux exigences de l'Union européenne, une **révision du PGDA** a donc été entamée à l'initiative de la ministre de l'Environnement Céline Tellier. Cette nouvelle mouture du PGDA permet **plusieurs avancées notables** :

- **La prise en compte des spécificités des terres en vue d'ajuster l'épandage d'azote** et éviter ainsi des apports en excès et les risques de ruissellements ;
- **L'instauration** d'un registre des fertilisations azotées pour renforcer le contrôle du respect des normes d'épandage ;
- **La réduction des durées de stockage hors infrastructures** permettant de réduire l'impact de celui-ci sur l'environnement.

AgriNEW – Atelier de transformation agro-alimentaire de la Famenne à disposition des professionnels de l'agriculture

Les ateliers de transformation agro-alimentaire de la Famenne sont à votre disposition !

**Transformez et valorisez vos produits sans le moindre risque !
Testez et développez vos activités de transformation et de commercialisation (produits et clientèle)**



Des services complets et sur mesure...

- La réception des matières et leur stockage en chambre froide (*ex. maturation pour la viande*) ;
- Des conseils personnalisés pour la valorisation de vos produits, et notamment la présence d'un boucher expérimenté qui découpera votre viande selon vos exigences ;
- Une transparence et une traçabilité garanties, et un étiquetage personnalisable conformément aux réglementations en vigueur ;
- Des emballages alimentaires (*sacs sous vide, barquettes MAP, bocaux*) ;
- Le nettoyage et la désinfection stricts des ateliers et des équipements après chaque utilisation ;
- La gestion et l'évacuation de vos déchets ;
- L'accompagnement pour l'obtention de vos autorisations et agréments AFSCA, et une présence lors des contrôles (*100% de nos clients ont été audités avec succès*) !

... des infrastructures et des équipements professionnels :

Atelier viande

Atelier fruits & légumes / traiteur

Espace logistique

N'hésitez plus et sautez le pas de la diversification avec AGRINEW !



VALORISER TRANSFORMER DISTRIBUER



CONTACT

084 220 321 | info@agrinew.be
Rue de la Zootechnie, 2 | 6900 Marloie

Agristore - la nouvelle plateforme de commercialisation des produits locaux en Wallonie à destination d'acheteurs professionnels



L'objectif d'Agristore est de rendre visible l'offre existante et disponible directement en produits locaux dans les fermes vers l'Horeca, les acheteurs de GMS, les grossistes, les transformateurs, les artisans, etc. Agristore permettra aux producteurs de poster une ou plusieurs annonces pour un lot de produits. Ils pourront gérer leurs annonces via un espace de connexion dédié et pourront également voir les différents acheteurs intéressés.

L'acheteur découvrira les différentes offres en fonction de la localisation, du type de produits, du rayon de livraison, etc.

La plateforme assure un contact direct avec le producteur via un espace de connexion avec chat.

Plus d'infos : <http://www.agristore.be/>

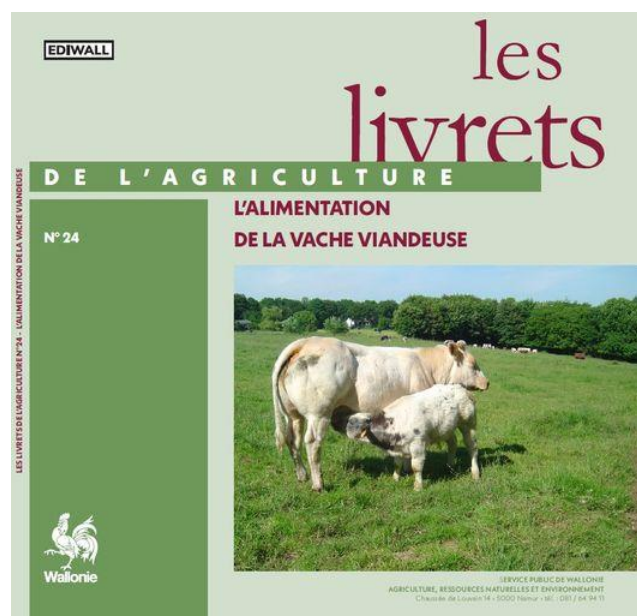
L'état de l'agriculture Wallone

De nouvelles fiches thématique de l'**Etat de l'Agriculture wallonne 2021** ont été publiées ce 2 décembre 2022 établies par la Direction de l'Analyse économique agricole (DEMNA – SPW ARNE).



[Consulter le site internet](#)

Les Livrets de l'Agriculture N° 24. L'alimentation de la vache viandeuse



Ce Livret de l'Agriculture dédié à l'alimentation de la vache viandeuse constitue un outil de formation des éleveurs, un guide pratique qui s'adresse tant aux novices qu'aux éleveurs expérimentés. Il décrit l'anatomie et la physiologie digestive, les aliments, les besoins, donne des exemples de rations et des éléments d'évaluation des déséquilibres de la ration et aborde les pathologies d'origine nutritionnelle les plus fréquentes. Le fil conducteur est l'utilisation, la valorisation et l'optimisation de l'herbe sous forme pâturée ou conservée et d'autres fourrages produits à la ferme.

Télécharger le livret :

<https://ediwall.wallonie.be/les-livrets-de-l-agriculture...>

Commander une version papier :

<https://ediwall.wallonie.be/les-livrets-de-l-agriculture...>

Focus

phytolicence

[Consulter ma phytolicence](#)

L'agenda des formations continues pour la phytolicence est consultable [au lien suivant](#).

Vous avez des questions concernant la phytolicence?

La cellule phytolice et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre !
Vous pouvez nous contacter par email (info@pwrp.be)
ou par téléphone (au 010/47.37.54) de 9h à 17h.

Enquête publique sur les Plans de gestion des Districts Hydrographiques Wallons.



Vous avez la possibilité de donner votre avis sur les 3èmes Plans de gestion des Districts Hydrographiques Wallons.
👉 Plus d'infos : eau.wallonie.be

Questionnaire - Quels outils pour aider les éleveurs dans la gestion du pâturage ?

Avec comme objectif d'accompagner les éleveurs dans leur gestion des prairies, le projet *Sunshine* propose le développement d'un outil d'aide à la décision permettant

- une gestion informatisée des calendriers de pâturage,
- une modélisation fine de la pousse de l'herbe et
- une amélioration des outils destinés à la l'évaluation de la ration de animaux.

Ce questionnaire a pour objectif de définir les besoins des éleveurs, afin de développer un outil pertinent et utilisé par les agriculteurs.

[Lien vers le questionnaire](#)



Contact : Service extérieur de la Recherche et du Développement à Libramont

SPW-ARNE LIBRAMONT Rue des Genêts, 2 6800 LIBRAMONT	POCHET Pascal Tél. : 061/22.10.60	<u>pascal.pochet@spw.wallonie.be</u>
--	---	---



Si vous choisissez de ne plus recevoir de courriels de notre part, faites-le nous savoir en vous désabonnant par retour de mail.